

ECOLE TRAIT D'UNION CPA



PERMIS D'AUTONOMIE

Ce permis est valide pendant une période initiale de dix ans après son obtention • Ce permis est octroyé par l'autorité administrative compétente en la matière •

Il est valable dans tous les pays du monde et son autorisation ne saurait être contestée • Ce permis ne dispose d'aucune limitation quant à son utilisation • Il n'est valable que pour le dénommé ci contre •

Toute contrefaçon est passible d'une peine de prison allant jusqu'à trente ans et jusqu'à 500 000 euros d'amende • Si vous trouvez ce permis, glissez le simplement dans une boîte aux lettres afin qu'il soit réexpédié à son propriétaire.

Modèle des
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Nom du titulaire :

Obtenu le :

4 septembre 2017

Valable jusqu'au :

8 juillet 2018

Délivré par : Le préfet
Sur : www.permis-gratut.fr

Numéro de permis :

0000000107277

Le :

27/08/1981

Pour le préfet,
Le chef de bureau

ETD



SPÉCIMEN

Signature du titulaire

ETD

ETD



Compétences pour lesquelles le permis est valable		Validation
P atient	J'attends d'être interrogé pour prendre la parole.	
	J'attends la récréation pour aller aux toilettes.	
	J'attends que la maîtresse soit disponible pour lui parler.	
E fficace	Je m'installe rapidement dès mon arrivée en classe.	
	J'exécute la consigne dès qu'elle est expliquée	
	Je prends tout le matériel dont j'ai besoin avant le début de l'activité.	
R espectueux	Je prends soin du matériel et le range après utilisation.	
	Je respecte mes camarades, les adultes et leur travail en paroles et en actes.	
	Je suis capable de régler mes conflits sans passer par la violence ou la méchanceté.	
M inutieux	Je rends des travaux complets.	
	Je rends des travaux propres et soignés.	
	Je répare les petits dégâts que je fais par inadvertance.	
I mpliqué	Je participe à l'oral.	
	Je prends des initiatives pour faire avancer mon travail.	
	Je travaille en silence, dans le calme.	
S olidaire	Je viens en aide à mes camarades s'ils me le demandent.	
	J'aide spontanément mes camarades en difficulté pour les faire progresser.	
	Je sais demander de l'aide quand j'en ressens le besoin.	

fonctionnement

Tous les élèves démarrent avec un permis **vierge** le jour de la rentrée. Lorsqu'ils se sentent capables de valider un item de leur permis, ils préviennent l'enseignante qui, après au moins une **journée d'observation** et discussion/réflexion avec l'élève, validera ou non l'item en mettant le tampon de validation dans la case correspondante.

Comme pour le permis de conduire des adultes où lorsque l'on valide un nouveau permis nous obtenons le droit de conduire une nouvelle catégorie de véhicule, les élèves auront, selon le nombre d'items validés (toutes compétences confondues) un **droit de confiance** supplémentaire.

Comme pour le permis de conduire où lorsqu'on ne respecte pas le code de la route, on perd des points ou on voit même son permis être retiré, si l'élève ne respecte plus un item qu'il a validé, il verra son tampon de validation être recouvert d'une gommette et cela occasionnera aussi (selon le nombre d'items validés restants) la perte du dernier droit de confiance acquis. L'élève devra donc à nouveau faire ses preuves pour que l'item soit à nouveau validé..

Tableau de droits de confiance possibles (à titre indicatif)

Quand l'élève valide Il obtient le droit de ...
2 items	choisir sa prochaine routine de travail
4 items	d'utiliser le stylo de son choix pour réaliser ses travaux (<i>stylo gel, stylo feutre ...</i>)
6 items	choisir son binôme de travail aux centres
8 items	réaliser ses routines dans l'ordre qu'il souhaite
10 items	devenir un élève-tuteur
12 items	d'être dispensé d'une routine de son choix
15 items	devenir l'assistant-correcteur de l'enseignant
Tous les items	sortir en récréation sans attendre le rang (<i>mais en attendant néanmoins qu'un adulte soit présent dans la cour pour surveiller</i>)